

Conditions relatives à l'acquisition et la vente d'œuvres d'art sur Urbaneez.

1. EN GÉNÉRAL

- 1.1. De manière générale, les termes débutant par une majuscule dans les présentes conditions ont le sens qui leur est attribué à l'art. 1 des **conditions générales** d'Urbaneez ou à défaut dans les présentes conditions.
- 1.2. Les présentes conditions relatives à l'achat et à la vente d'Œuvres d'art s'appliquent en sus des **conditions générales** et des autres documents compris dans la Documentation contractuelle. En cas de divergence entre les conditions générales et les présentes conditions, ces dernières l'emportent.

2. OBJET DES PRÉSENTES CONDITIONS

- 2.1. Urbaneez est une **place de marché en ligne** dédiée à l'Art Urbain Contemporain qui permet à des Utilisateurs (potentiels Acheteurs) d'être mis en relation avec des Vendeurs (Artistes indépendants ou Galeries) pour acquérir des Œuvres d'art au travers du Site.
- 2.2. Les présentes conditions ont pour objet de régir les relations contractuelles qui s'établissent entre l'Acheteur, le Vendeur et Urbaneez lors de l'achat et la vente d'une Œuvre d'art au travers du Site.

3. RELATIONS CONTRACTUELLES

- 3.1. Urbaneez permet la mise en relation et la conclusion directe d'un Contrat de Vente (tel que défini à l'art. 4.1) entre un Acheteur et un Vendeur: **Urbaneez agit donc uniquement en tant que simple intermédiaire entre les deux parties** (art. 2 des conditions générales).
- 3.2. L'Acheteur contracte directement avec le Vendeur lors de l'acquisition d'une Œuvre d'art, à l'exclusion d'Urbaneez qui est responsable de la mise à disposition du Site permettant la conclusion du Contrat de Vente.
- 3.3. Urbaneez ne garantit en aucun cas la disponibilité d'une Œuvre d'art qu'un Utilisateur souhaiterait acquérir. Celle-ci étant liée à la responsabilité du Vendeur qui est tenu des obligations découlant du Contrat de Vente.

4. CONTRAT DE VENTE – EN GÉNÉRAL

- 4.1. Par Contrat de Vente, on entend le contrat conclu entre un Acheteur et un Vendeur par lequel le Vendeur remet une Œuvre d'art déterminée à l'Acheteur moyennant le paiement d'un Prix de Vente, tel qu'affiché sur le Site.

- 4.2. L'Utilisateur (potentiel Acheteur) et le Vendeur (Artistes indépendants ou Galeries) sont tenus de respecter la Documentation contractuelle et les dispositions en termes de protection des données personnelles telles que prévues dans la **politique de confidentialité**.

- 4.3. Lors de l'achat d'une Œuvre d'art sur le Site, l'Acheteur accepte d'être également lié par les conditions du Vendeur, notamment ses conditions générales en sus de la Documentation contractuelle d'Urbaneez.

5. CONTRAT DE VENTE - CONCLUSION

- 5.1. Tout achat d'une Œuvre d'art sur le Site est soumis à la validation de sa disponibilité qui doit être confirmée par le Vendeur. La validation d'une commande est par conséquent constitutive d'un appel à la soumission d'une « Offre d'achat » par l'Utilisateur au Vendeur.
- 5.2. L'Acheteur, en validant son panier d'achat pour acquérir une Œuvre d'art sur le Site, soumet donc une Offre d'achat directement au Vendeur.
- 5.3. Urbaneez transmet l'Offre d'achat au Vendeur qui dispose de 48h dès la réception de l'avis d'Urbaneez pour informer de la disponibilité de l'Œuvre d'art.
- 5.4. Si le Vendeur confirme la disponibilité de l'Œuvre d'art à Urbaneez, l'Acheteur en sera informé par e-mail pour définitivement conclure la vente.
- 5.5. Une fois la confirmation reçue par Urbaneez, le Contrat de Vente entre l'Acheteur et le Vendeur est réputé conclu. Urbaneez informe alors le Vendeur par e-mail et indique sur le Site que l'Œuvre d'art est vendue.
- 5.6. Le Vendeur s'engage à ne pas vendre l'Œuvre d'art à un tiers pendant le délai mentionné à l'art. 5.3.
- 5.7. Le délai de 48h peut être étendu si le Vendeur a au préalable informé Urbaneez par écrit qu'il n'était pas en mesure de répondre dans le délai indiqué. L'extension de délai ne peut toutefois excéder deux semaines.
- 5.8. Une fois le Contrat de Vente conclu entre l'Acheteur et le Vendeur (art. 5.5), Urbaneez communique au Vendeur les informations nécessaires pour préparer et organiser la livraison de l'Œuvre d'art à l'Acheteur.
- 5.9. Les données enregistrées par Urbaneez constituent la preuve d'une volonté d'acquérir et d'accepter de vendre une Œuvre d'art, respectivement entre un Acheteur et un Vendeur au travers du Site.

6. CONTRAT DE VENTE – INFORMATIONS REQUISES

- 6.1. L'Acheteur doit nécessairement être inscrit sur le Site pour pouvoir procéder à l'acquisition d'une Œuvre d'art.
- 6.2. Pour proposer son Œuvre d'art sur le Site, le Vendeur doit être inscrit sur le Site et son inscription doit au préalable avoir été validée et acceptée par Urbaneez.
- 6.3. Si un Utilisateur (potentiel Vendeur) ne dispose pas encore d'un compte auprès d'Urbaneez celui-ci sera invité à s'inscrire, à accepter la Documentation contractuelle, à transmettre les éléments requis pour être autorisé à vendre sur Urbaneez (en respectant la **politique de confidentialité**) et à indiquer ses éventuelles conditions générales de vente.
- 6.4. Les informations personnelles de l'Acheteur nécessaires à l'acquisition de l'Œuvre d'art sont communiquées par Urbaneez au Vendeur sur la base des informations transmises par l'Acheteur à Urbaneez lors de son inscription, ou telles que modifiées par la mise à jour de son profil utilisateur, ainsi qu'il est indiqué dans la **politique de confidentialité**.
- 6.5. Les informations relatives au Vendeur sont affichées sur sa page profil sur le Site ou sur les pages dédiées à la présentation des Œuvres d'art qu'il propose.
- 6.6. Afin de verser au Vendeur les montants retenus par Urbaneez au travers de son prestataire de service de paiement (tel que prévu à l'art 10.2), le Vendeur devra transmettre ses coordonnées bancaires ainsi que toute information relative à son statut légal. Urbaneez étant en charge de traiter ces données mais n'est pas responsable du traitement des transactions qui est effectué par son prestataire de service de paiement.

7. MISE EN VENTE D'UNE ŒUVRE D'ART – RESPONSABILITÉS DU VENDEUR

- 7.1. En proposant une Œuvre d'art sur le Site, le Vendeur qui agit en tant qu'Artiste indépendant garantit être l'auteur de l'Œuvre d'art, que celle-ci est originale, qu'elle ne contrevient en aucune façon aux lois, réglementations et normes en vigueur et qu'elle ne porte pas atteinte aux droits de tiers. Il s'engage donc à garantir à Urbaneez et à l'Acheteur qu'aucun recours d'un tiers n'est possible au sujet de l'Œuvre d'art. Aucun manquement du Vendeur ne saurait être de la responsabilité d'Urbaneez.
- 7.2. Lorsque le Vendeur est une Galerie d'art, le Vendeur garantit être autorisé à vendre et à représenter l'Artiste dont il propose les Œuvres d'art. Il s'engage ainsi à avoir vérifié au préalable avec chaque Artiste que les conditions énoncées dans l'art. 7.1 sont respectées.

- 7.3. Il est de la responsabilité du Vendeur d'indiquer ses éventuelles conditions additionnelles de manière claire, correcte et exhaustive. Urbaneez ne pouvant être tenu responsable en cas de défaillance du Vendeur.

- 7.4. Les Vendeurs sont en outre tenus de s'assurer que les règles du métier ou toutes autres règles applicables à la profession leur permettent de proposer des Œuvres d'art au travers du Site. Dans le cas contraire, ils sont tenus de s'abstenir d'utiliser les Services d'Urbaneez qui ne peut être tenu responsable en cas d'utilisation non autorisée du Site par un Vendeur.

- 7.5. Urbaneez n'est pas tenu de former, ni de surveiller ses Vendeurs et ne peut en aucun cas être responsable des éventuels dommages causés par ceux-ci.

- 7.6. Urbaneez n'est pas le garant en ce qui concerne les obligations légales du Vendeur, dont celles liées aux Contrats de Vente et aux déclarations administratives dans son pays, et ne peut être tenu responsable pour quelque violation de ses obligations par le Vendeur.

8. ACQUISITION D'UNE ŒUVRE D'ART – RESPONSABILITÉS DE L'ACHETEUR

- 8.1. Il est de la responsabilité exclusive de l'Acheteur de s'assurer qu'il sera en mesure de respecter ses obligations de créancier et/ou de débiteur dans le cadre du Contrat de Vente qui le lie à un Vendeur. Urbaneez ne saurait être tenu responsable, pour quelque motif que ce soit, d'une potentielle défaillance de l'Acheteur.

- 8.2. En outre, il est de la responsabilité de l'Acheteur de fournir les informations nécessaires à l'acquisition d'une Œuvre d'art, de manière exacte et exhaustive, notamment les informations relatives à l'adresse de livraison permettant de déterminer les frais de livraison.

- 8.3. Urbaneez n'est pas garant ni intermédiaire en ce qui concerne les obligations légales de l'Acheteur, notamment ses obligations liées aux Contrats de Vente qu'il conclut, et ne peut être tenu responsable pour une quelconque violation de ses obligations par l'Acheteur.

9. PRIX DE VENTE

- 9.1. Urbaneez n'étant pas tenu de fixer le Prix de Vente de chaque Œuvre d'art, ce dernier relève de la seule responsabilité du Vendeur. Les prix peuvent être exprimés dans quatre devises: Euros (EUR), US Dollars (USD), Francs suisses (CHF) et Livres Sterling (GBP).

- 9.2. Le Prix de Vente listé sur le Site n'inclut pas les frais de livraison qui sont déterminées pendant le processus d'achat, ni les éventuelles taxes à l'importation.

- 9.3. En confirmant son Offre d'Achat, l'Acheteur est invité à préciser l'adresse de livraison pendant le processus d'achat. Cette adresse permettant alors de calculer les frais de livraison exacts et déterminer le Prix final.
- 9.4. Certaines taxes, notamment la TVA ou toutes autres taxes doivent être comprises dans les prix listés. Il est donc de la responsabilité du Vendeur d'inclure la TVA et toute autre taxe applicable, de percevoir ces dites taxes et d'en faire les déclarations afférentes.
- 9.5. Il est souligné que dans le cadre du traitement des transactions effectuées sur le Site, Urbaneez n'agit qu'au nom et pour le compte des Vendeurs. Urbaneez n'est pas garant de la gestion de la TVA ou toute autre taxe pour ses Vendeurs et ne saurait être responsable en cas de défaillance de ces derniers.
- 9.6. Il est précisé que pour certains envois, des taxes douanières ou taxes à l'importation peuvent être appliquées en fonction du pays de destination. Ces frais additionnels étant calculés lorsqu'une Œuvre d'art atteint le pays de destination, Urbaneez ne saurait être tenu responsable de leur application.
- 9.7. Le Prix de Vente indiqué n'inclut pas les frais liés au traitement du paiement, ces derniers ne pouvant être calculés qu'à partir du Prix final de la commande. Ils sont ensuite partagés entre le Vendeur et Urbaneez, à hauteur de leurs commissions respectives (%).

10. PAIEMENT

- 10.1. Les modes de paiement disponibles sont affichés sur le Site durant le processus d'achat. Il s'agit principalement de moyens de paiement par cartes bancaires.
- 10.2. Les paiements sont effectués par le biais du prestataire de service de paiement d'Urbaneez (Stripe), de telle manière qu'aucune transaction financière ne transite réellement par les serveurs d'Urbaneez.
- 10.3. Lors de la validation du panier d'achat, l'Acheteur est invité à renseigner ses informations de cartes bancaires directement sur le Site et celles-ci sont ensuite traitées par le prestataire de service de paiement d'Urbaneez. Les conditions générales du prestataire de service de paiement sont donc également applicables et l'Utilisateur les accepte lors du processus de paiement.
- 10.4. Les Vendeurs doivent obligatoirement avoir un compte auprès du prestataire de service de paiement d'Urbaneez pour pouvoir réceptionner les paiements effectués par les Acheteurs. Les conditions générales du prestataire de service de paiement (**Stripe**) doivent donc au préalable être acceptées par le Vendeur. Si lesdites conditions ne sont pas acceptées, les Vendeurs ne pourront utiliser les Services d'Urbaneez.

- 10.5. En outre, en utilisant les éventuels autres moyens de paiement proposés sur le Site, les Utilisateurs acceptent les conditions d'utilisation définies par ces prestataires de services financiers.

11. VALIDATION DE LA COMMANDE

- 11.1. Une fois le panier d'achat validé par l'Acheteur, ce dernier reçoit par e-mail un « **Récapitulatif de commande** » dans l'attente que la disponibilité de l'Œuvre d'art soit confirmée. Le Vendeur est alors informé par e-mail de l'Offre d'achat provenant de l'Acheteur et dispose ensuite de 48h pour la confirmer.
- 11.2. Le récapitulatif de commande permettant de mener à la conclusion du Contrat de Vente est rendu accessible au Vendeur et à l'Utilisateur par e-mail. Une fois la disponibilité de l'Œuvre d'art confirmée par le Vendeur dans un délai de 48h, chaque partie reçoit alors une « **Confirmation de commande** » officielle par e-mail qui permet alors de déclencher le processus de livraison.
- 11.3. L'Acheteur et le Vendeur sont tenus de contrôler le récapitulatif dès réception de celui-ci. Il est de leur responsabilité exclusive de vérifier que la commande corresponde bien aux Œuvres d'art qu'ils souhaitent acquérir ou vendre. Si une erreur est constatée, l'Acheteur ou le Vendeur doit la mentionner à Urbaneez dans un délai maximum de 24h. Passé ce délai, le récapitulatif est considéré comme accepté.

12. COÛT DU SERVICE

- 12.1. La Commission d'Urbaneez s'élève à 50% sur le Prix de Vente listé sur le Site. Le Vendeur perçoit donc 50% sur chaque vente effectuée via Urbaneez. Hors frais de livraison qui sont traités de manière indépendante.
- 12.2. Le prestataire de service de paiement d'Urbaneez est responsable de percevoir le paiement effectué par l'Acheteur, de rétribuer le partenaire logistique selon les frais de livraison calculés dans le panier d'achat, de verser la Commission à Urbaneez et le Prix de Vente au Vendeur. Urbaneez ne peut être tenu responsable en cas de défaillance dans le traitement des transactions par son prestataire de service de paiement.
- 12.3. Les frais de livraisons calculés par l'algorithme d'Urbaneez lors du processus d'achat sont entièrement à la charge de l'Acheteur. Ni le Vendeur, ni Urbaneez ne perçoivent une commission sur ces frais qui sont gérés de manière totalement indépendante.
- 12.4. Urbaneez se réserve le droit de modifier ses conditions tarifaires à tout moment, moyennant un préavis raisonnable pour les Vendeurs déjà inscrits sur le Site.

13. TRANSPORT ET LIVRAISON

- 13.1.** Les frais de transport et de livraison sont entièrement à la charge de l'Acheteur. Le Vendeur ne doit donc pas les inclure dans le Prix de Vente car ceux-ci dépendent de l'adresse de livraison fournie par l'Acheteur.
- 13.2.** Les frais d'emballage et de préparation d'une Œuvre d'art pour le transport sont entièrement à la charge du Vendeur. Ces derniers sont tenus de respecter les recommandations fournies par Urbaneez.
- 13.3.** Urbaneez s'engage à organiser la collecte d'une Œuvre d'art vendue (hors Œuvres d'art de petites tailles) et à organiser la prise en charge de la livraison jusqu'à l'Acheteur final par le biais de son partenaire logistique.
- 13.4.** Le transport et la livraison sont pris en charge par le partenaire logistique d'Urbaneez, spécialisé dans le transport international d'Œuvres d'art.
- 13.5.** Les frais de livraison exacts sont instantanément calculés grâce à l'algorithme du partenaire logistique d'Urbaneez lorsque l'Acheteur précise son adresse de livraison pendant le processus d'achat. Ceux-ci incluent une assurance ad-valorem qui ne peut être supprimée pour des raisons de sécurité.
- 13.6.** Chaque Œuvre d'art livrée doit comporter la facture d'achat émise par le Vendeur et le certificat d'authenticité signé par l'Artiste ou la Galerie partenaire

14. DROIT DE RETRACTATION

- 14.1.** L'Acheteur dispose d'un délai de 14 jours à compter de la réception de l'Œuvre d'art pour exercer son droit de rétractation en envoyant un e-mail à l'adresse suivante: support@urbaneez.art. Urbaneez sera alors en charge de traiter la demande de rétractation de l'Acheteur et d'en informer le Vendeur pour organiser le retour.
- 14.2.** L'Œuvre d'art doit néanmoins être en parfait état pour que l'Acheteur puisse exercer son droit de retour et être reconditionnée dans son emballage d'origine/de qualité équivalente pour éviter tout dégât pendant son retour.
- 14.3.** Les Œuvres d'art retournées qui ne respecteraient pas ces conditions, ou qui se retrouveraient endommagées ou salies par l'Acheteur ne seront ni reprises, ni remboursées, Urbaneez se réservant le droit de trouver un potentiel accord à l'amiable à sa seule discrétion.
- 14.4.** Le Vendeur se doit de rembourser l'Acheteur via le prestataire de service de paiement d'Urbaneez dans les 14 jours après avoir reçu l'Œuvre d'art en retour. Le remboursement portant sur le prix de l'Œuvre d'art payé lors de la commande.

- 14.5.** Le droit de rétractation ne s'applique pas aux Œuvres d'art qui auraient été réalisées sur mesure par un Artiste, à la demande de l'Acheteur via Urbaneez.

15. RETOUR ET REMBOURSEMENT

- 15.1.** Si une Œuvre d'art commandée a malheureusement été endommagée pendant le transport, ou si elle ne répond pas exactement à sa description, l'Acheteur se doit de contacter Urbaneez dans un délai de 48 heures dès réception de sa commande. Un e-mail devra être envoyé à l'adresse support@urbaneez.art en indiquant le défaut ou la non-conformité de l'Œuvre d'art et en envoyant tout justificatif permettant de constater le défaut, notamment grâce à des photographies.
- 15.2.** Urbaneez procédera alors à une investigation. L'Acheteur sera chargé de remballer l'Œuvre d'art dans son emballage d'origine, en veillant à respecter les recommandations d'emballage fournies par Urbaneez et à insérer la facture d'achat correspondante.
- 15.3.** Si le défaut est avéré ou si le dommage n'est effectivement pas du ressort de l'Acheteur, Urbaneez procédera alors à l'organisation du retour de l'Œuvre d'art auprès du Vendeur pour proposer une solution.
- 15.4.** Une fois l'Œuvre d'art retournée au Vendeur et les vérifications nécessaires effectuées, Urbaneez et le Vendeur seront en mesure de proposer à l'Acheteur la restauration ou le remplacement de l'Œuvre d'art dans la mesure du possible. Si la restauration ou le remplacement de l'Œuvre d'art sont impossibles, l'Acheteur sera intégralement remboursé du prix payé lors de la commande dans les meilleurs délais.
- 15.5.** Les retours sont pris en charge par le partenaire logistique d'Urbaneez mais sont initiés de manière individuelle par rapport à la commande d'origine. L'adresse de livraison devant toutefois être la même.
- 15.6.** Les frais de retours sont à la charge de l'Acheteur et seront communiquées une fois que la demande de retour aura été acceptée par Urbaneez.

16. RESPONSABILITÉ

- 16.1.** Il est rappelé qu'Urbaneez n'est jamais parti au Contrat de Vente qui s'établit directement entre l'Acheteur et le Vendeur pour toute commande effectuée via le Site.
- 16.2.** Comme indiqué dans les **Conditions Générales**, Urbaneez ne peut être tenu responsable pour des éventuelles informations erronées ou lacunaires communiquées par les Acheteurs et les Vendeurs. Ces derniers sont les seuls responsables de leur choix de conclure ou non le Contrat de Vente. En qualité d'intermédiaire, Urbaneez n'est donc pas garant de la

bonne exécution des obligations contractuelles et légales du Vendeur et de l'Acheteur, ni de les contrôler.

- 16.3. Urbaneez met en œuvre tous les efforts que l'on peut raisonnablement attendre d'un intermédiaire pour limiter l'utilisation frauduleuse de son Site. Cela étant, Urbaneez ne peut pas être tenu pour responsable dans le cas d'une utilisation non conforme par un Utilisateur du Site sauf faute grave de la part d'Urbaneez.
- 16.4. Il est rappelé que le Vendeur est le seul responsable des informations qu'il indique sur le Site notamment en ce qui concerne le descriptif des Œuvres d'art (taille, poids, technique, style, date de réalisation...). Les éléments mentionnés sur le Site ne sauraient en aucun cas être qualifiés de garanties ou de qualités promises par Urbaneez puisqu'elles sont de la responsabilité du Vendeur qui détient les Œuvres d'art originales.
- 16.5. L'Acheteur, en acquérant une Œuvre d'art auprès d'un Vendeur, accepte d'être également lié aux éventuelles conditions générales additionnelles de ce Vendeur. Urbaneez ne peut être tenu responsable pour la non-exécution du Contrat de Vente et n'est pas non plus garant du respect de ses obligations par l'Acheteur.
- 16.6. L'exclusion générale de responsabilité d'Urbaneez s'étend également à la violation des obligations précontractuelles des Acheteurs et Vendeurs ainsi qu'à la responsabilité extracontractuelle de ceux-ci.
- 16.7. En tout état de cause, la responsabilité d'Urbaneez ne saurait être engagée pour un montant excédant le Prix de Vente listé sur le Site pour une Œuvre d'art.

Dernière version: 31 octobre 2026